



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Soutien spécifique aux professionnels du tourisme face à la crise du covid-19

Question écrite n° 29048

Texte de la question

M. Éric Woerth interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les mesures prises pour soutenir le secteur du tourisme face aux conséquences de la crise sanitaire du covid-19, et particulièrement les départements comme l'Oise touchés en premier par l'épidémie. Les professionnels du tourisme font face pendant cette crise à une baisse sans précédent de leur activité ; de plus, leur reprise d'activité sera doublement freinée par des départs en vacances qui seront, selon toute vraisemblance, drastiquement inférieurs à leur niveau habituel, et par la réduction vertigineuse du nombre de touristes étrangers visitant la France cette année. Il apparaît donc nécessaire de mettre en place des compensations spécifiques pour soutenir les professionnels du tourisme. Un soutien supplémentaire devra également être apporté aux professionnels du tourisme des zones touchées en premier par l'épidémie, comme le département de l'Oise, puisqu'ils ont connu une cessation plus précoce de leur activité. Il souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29048

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3067

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)